

Paris le 1er septembre 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Hôtels, cafés, restaurants : une rentrée sous haute tension

Après la forte progression des défaillances d'entreprises révélée cet été par le GHR, de nouveaux chiffres montrent aujourd'hui leur conséquence humaine : au premier semestre 2026, plus de 5 000 dirigeants de l'hébergement-restauration ont perdu leur activité. Face à cette situation, le GHR veut comprendre ce qui se passe réellement dans les entreprises. Il dévoilera le 14 septembre les résultats de la grande enquête nationale menée auprès des professionnels.

En juillet dernier, les chiffres des défaillances avaient déjà donné l'alerte : **5 032 procédures collectives ont été ouvertes dans les cafés, hôtels et restaurants au premier semestre 2026, soit une hausse de 5,4 % en un an.**

Après 8 714 défaillances en 2024 et 9 434 en 2025, le secteur s'enfonce dans une troisième année de crise. Au seul deuxième trimestre 2026, **1 969 restaurants ont fait l'objet d'une procédure collective, soit 9,9 % de plus qu'un an auparavant.** Près des deux tiers de ces procédures sont des liquidations judiciaires directes.

Les nouvelles données de l'Observatoire de l'emploi des entrepreneurs GSC-Altarex montrent désormais ce que cette vague de défaillances signifie pour celles et ceux qui dirigent ces entreprises. Au premier semestre, **5 057 chefs d'entreprise de l'hébergement, de la restauration et des débits de boissons ont perdu leur activité, soit une hausse de 10,4 % en un an.** Cela représente près de **200 dirigeants chaque semaine.** La restauration concentre 80 % de ces pertes et, dans l'hébergement, leur nombre bondit de **31,4 %.**

Les entreprises ferment et leurs dirigeants perdent leur emploi. Derrière chaque défaillance, il y a un entrepreneur qui perd son activité, mais aussi des salariés, des familles, des fournisseurs et parfois tout un territoire qui en subissent les conséquences.

Les chiffres établissent la gravité de la crise. L'enquête doit en comprendre les causes.

Pourquoi tant d'entreprises ne parviennent-elles plus à maintenir leur activité ? Est-ce le recul de la fréquentation, l'effondrement des marges, le poids du coût du travail, l'accumulation des charges, la complexité des règles ou l'impossibilité d'investir ? Comment les professionnels envisagent-ils désormais l'avenir de leur entreprise et de leur métier ?

Pour répondre à ces questions, le GHR a lancé dans toute la France une grande enquête nationale intitulée « **Vos priorités pour l'avenir de nos métiers** » auprès des hôteliers, restaurateurs, cafetiers, traiteurs organisateurs de réceptions et professionnels des établissements de nuit.

Alors que le [questionnaire](https://cvip.sphinxonline.net/surveyserver/s/zFh3mytJky) circule encore (lien vers le questionnaire <https://cvip.sphinxonline.net/surveyserver/s/zFh3mytJky>) , le GHR appelle les professionnels à y répondre massivement. Leur parole permettra d'identifier les causes profondes de la fragilisation du secteur, de mesurer les différences entre les métiers et les territoires et de hiérarchiser les mesures qu'ils jugent les plus urgentes.

« Les chiffres nous montrent des entreprises qui disparaissent et des dirigeants qui perdent leur emploi. Mais pour apporter les bonnes réponses, nous devons comprendre précisément ce qui les conduit à cette situation. C'est pourquoi nous avons choisi d'interroger directement les professionnels. Les propositions du GHR partiront de leur réalité et de leurs priorités », déclare Catherine Quérard, présidente du GHR.

Du constat aux propositions

Les résultats de l'enquête seront dévoilés lors de la **Rentrée politique du GHR, lundi 14 septembre à Paris**, devant ses élus venus de l'ensemble des territoires.

Ils nourriront les travaux qui conduiront au **Congrès national du GHR, les 16 et 17 novembre à Paris**, au cours duquel la profession arrêtera les priorités et les propositions qu'elle portera auprès des pouvoirs publics et dans le débat national de 2027.

Les chiffres disent l'urgence. La parole des professionnels doit désormais permettre d'en comprendre les causes et de construire les réponses.

À propos du GHR

Le Groupement des Hôtelleries & Restaurations de France (GHR) est né le 1er janvier 2023 de la fusion de trois organisations professionnelles représentatives : le GNI, Groupement National des Indépendants Hôtellerie et Restauration, le SNRTC, Syndicat National de la Restauration Thématique et Commerciale et le SNRPO, Syndicat National de la Restauration Publique Organisée.

Le GHR, présidé par Catherine Quérard, fédère à ce jour 12 000 établissements employant 150 000 salariés.